



## L'ORCHESTRE DE PICARDIE AU CHU AMIENS-PICARDIE



L'Orchestre de Picardie et le CHU Amiens-Picardie s'associent pour offrir du rêve le temps d'un concert le 22 décembre dans le hall de l'hôpital, aux patients et leurs familles, aux personnels soignants et administratifs.

**ENSEMBLE, NOUS POUVONS OFFRIR D'AVANTAGE  
APPORTONS LA MUSIQUE À L'HÔPITAL !**

Nous proposons dès janvier 2019 des rencontres musicales avec les musiciens en duo ou en trio au chevet des patients pour leur offrir un moment de musique, d'échange et de partage.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS - FAITES UN DON**

Retrouvez et soutenez notre projet « L'Orchestre de Picardie au CHU Amiens-Picardie » en faisant vos dons par virement ou carte bancaire sur le site de financement participatif Commeon :

[www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital](http://www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital)

ou par chèque à l'aide du coupon au verso de ce document.



Merci de compléter ce bon de souscription si vous souhaitez régler par chèque :

Prénom .....

Nom .....

Adresse .....

.....

CP ..... Ville .....

Email .....

Montant du don  €

Le règlement par chèque est à adresser à l'ordre de **Lemon Way – Commeon**.  
Mentionnez au dos du chèque, **L'Orchestre de Picardie au CHU Amiens-Picardie** et envoyez le tout à l'adresse suivante :  
**Commeon 178 rue de Rivoli, 75001 PARIS.**



## L'ORCHESTRE DE PICARDIE AU CHU AMIENS-PICARDIE

accéder directement à notre projet

[www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital](http://www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital)



*Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de la somme donnée (pour les particuliers) et des contreparties offertes en fonction du montant du don (voir sur le site [www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital](http://www.commeon.com/fr/projet/musique-a-lhopital)).*

*Un reçu fiscal vous sera adressé par Commeon.*

**GRÂCE À VOS DONNÉS, CES MOMENTS MUSICAUX  
À L'HÔPITAL POURRONT SE RÉALISER.**